



AGENCE BENINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT

**FICHE 1 : APPRECIATION DE LA POURSUITE
DE L'ATELIER DE VALIDATION**

CRITERES D'EXAMEN OU D'ÉVALUATION DES RAPPORTS D'EIE (approfondi et simplifié)

La validation d'un rapport d'EIE est l'étape de la procédure d'évaluation environnementale qui vérifie la **qualité de l'étude d'impact**, si elle est conforme **aux directives** et si elle présente des **données suffisantes et pertinentes** pour la **prise de décision**.

Ce check list est essentiellement un outil de contrôle pour les membres de la commission de validation des rapports d'EIE. L'évaluation prend en compte trois (03) niveaux à savoir :

- L'ETUDE DE LA CONFORMITE DE L'EIE PAR RAPPORT AU GUIDE GENERAL DE REALISATION DES EIE AU BENIN (ABE, 2001) DONT L'ABE A LA CHARGE ;
- **L'APPRECIATION DE LA POURSUITE DE LA VALIDATION ;**
- LA VALIDATION DU RAPPORT D'EIE.

Titre du projet:			
Date de l'atelier de validation:			
Structure représentée:			
Nom et prénoms du participant:			
Contacts:			
I- EVALUATION QUALITATIVE DU CONTENU DE L'EIES			
ELEMENTS A EVALUER		OUI	NON
1.	CONTENU DU RAPPORT PAR RAPPORT AUX TERMES DE REFERENCE - Vérifier la prise en compte effective dans le rapport d'EIE des enjeux environnementaux du projet (cohérence des aspects soulevés par rapport aux enjeux identifiés par les tdr); - Enumérer ici les recommandations formulées dans les tdr et vérifier leurs prises en compte effectives dans le rapport d'EIE.		
2.	Enjeux environnementaux/Recommandations formulées à prendre en compte	Prise en compte	
		OUI	NON

	Observations :		
3.	CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DU PROJET	Satisfaisant	Non satisfaisant
4.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE		
5.	DESCRIPTION DU MILIEU RECEPTEUR		
6.	CADRE JURIDIQUE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (1-Cadre législatif, réglementaire et institutionnel du projet; 2-cadre législatif, réglementaire et institutionnel de mise en œuvre des EIES au Bénin)		
7.	INTEGRATION DE PLAN-TYPE/ CROQUIS DES PRINCIPAUX AMENAGEMENTS		
8.	LES ILLUSTRATIONS CARTOGRAPHIQUES ET LES IMAGES PERMETTENT UNE BONNE COMPREHENSION		
9.	LES SOURCES DE DONNEES SONT INDIQUEES		
10.	LES ELEMENTS SENSIBLES DANS CHAQUE MILIEU SONT IDENTIFIES		
11.	ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX		
12.	TABLEAUX DE SYNTHESSES DES IMPACTS		
13.	GESTION DES RISQUES D'ACCIDENTS TECHNOLOGIQUES		
14.	CONSULTATION DU PUBLIC		
15.	PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION DES POPULATIONS (si le projet nécessite le déplacement des personnes affectées) <ul style="list-style-type: none"> - dénombrement des PAP ; - mécanisme d'évaluation des coûts de la réinstallation. 		
16.	PLAN DE RESTAURATION (pertinence)		
17.	Bibliographie est existante et claire		
18.	ANNEXES		
	Observations :		

19.	SITE D'ACCUEIL DU PROJET		
19-1	Présenter quelques caractéristiques du site d'accueil du projet		
19-2	Formuler au besoin quelques recommandations relatives au site d'accueil du projet		
19.3	Le projet est-il à sa phase de construction ? (les travaux ont-ils démarrés)	OUI	NON
20.	APPRECIATION DE LA POURSUITE DE L'ATELIER DE LA VALIDATION (cocher votre réponse)	POURSUIVRE L'ATELIER DE VALIDATION	SURSEoir L'ATELIER DE VALIDATION
20.1	Sur la base de l'évaluation du rapport d'EIE par rapport aux tdr et aux prescriptions du guide général de réalisation des EIE, la commission peut :		
20.2	Justifier votre réponse		

Signature et nom de l'évaluateur